

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 10 avril 2026

**Modifiant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice
organisé au titre de l'année 2027**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2023-448 du 7 juin 2023 relatif à l'avancement de grade dans les corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 31 août 2011 portant application du décret n 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès aux deuxième et troisième grades du corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 09 avril 2026 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2027

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 09 avril 2026 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Monsieur ALVES Bruno, attaché d'administration hors classe, manager de l'énergie interrégionale à la direction interrégionale Sud-Ouest, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Est remplacé par :

Monsieur LOSADA Loïc, attaché d'administration, responsable du pôle achats, finances et suivi de la performance à la délégation interrégionale Sud, au secrétariat général ;

Le reste sans changement.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 avril 2026

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du bureau de l'attractivité,
du recrutement et de la fidélisation,

Cheffe du bureau de l'attractivité,
du recrutement et de la fidélisation

Stéphanie CHASSAT

S. CHASSAT